22me Année — N° 4761 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX: RUE NEUVE, 17 Lundi 20 Mai 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, le 19 MAI 1878

Bulletin du jour

Le 30 mai 1431, une filles des Vosges, Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans, mourait, brûlée vive sur l'une des places de Rouen, par les mains des Anglais, ennemis de la France !

Cette héroïne, que l'histoire entoure de la plus brillante auréole de respect, cette héroïne, à dix-sept ans, avait quitté son village, était venue se mêler dans les rangs de la vaillante et illustre noblesse du pays, avait fait lever aux Anglais le siége d'Orléans, et avait contribué, par son énergie, sa foi, son enthousiasme, à faire refouler de nos belles provinces un ennemi séculaire, contre lequel nos milices découragées et incertaines hésitaient à combattre plus longtemps.

Lorsque Jeanne d'Arc parut, le roi de France était dérisoirement appelé par les Anglais « le roi de Bourges », nos ennemis étaient maître de tout le territoire.

Victorieuse de toutes les résistances, de tous les obstacles, Jeanne d'Arc conduisit le roi de France sous les voûtes antiques et vénérées de la cathédrale de Reims, où, pendant des siècles, les souverains de la France ont tour à tour reçu de la Religion la consécration suprême de leur pouvoir et de leur droit.

En moins de trois ans, grâce au patriotisme de Jeanne d'Arc, la France avait été affranchie du joug insupportable de son ennemi persévérant et acharné, la France avait retrouvé un roi.

Par une étrange coïncidence, à cette même date du 30 mai, que rendit mémorable le supplice de la Vierge de Vaucouleurs, et près de trois siècles et demi après l'année 1431, mourait à Paris un homme tristement célèbre dans l'histoire des lettres; nous avons nommé : Voltaire.

« La vie de Voltaire est assez connue, dit l'*Assemblée nationale*.

» Il est inutile de retracer cette longue existence si funeste à la France, d'opposer le modèle de tous les vices au modèle de toutes les vertus.

» Dès le début sur le chemin de la renommée, Arouët de Voltaire était surnommé le FAMILIER DES PRINCES.

» D'abord page du marquis de Château-Neuf, puis clerc de procureur, Voltaire se fit pensionner par des souverains, ennemis de la France, et qu'il flattait jusqu'à la plus basse adulation.

» Devenu riche par le commerce des grains, l'accaparement des subsistances, les jeux de bourse, l'usure avec les grands, il rechercha les honneurs avec une telle passion, qu'il renia son pays pour devenir chambellan du Roi de Prusse !

« Arrivé aux honneurs, il traita le peuple avec une suprême insolence et ne craignit pas d'écrire sous différentes formes que « le peuple sera toujours sot et barbare. »

« ..... Ce sont des bœufs, dit-il, » auxquels il faut un AIGUILLON, UN » JOUG ET DU FOIN. »

Les républicains et les radicaux de France organisent une fête nationale pour le 30 mai prochain.

Ce n'est pas à Jeanne d'Arc, à celle qui a sauvé la France qu'ils entendent rendre des honneurs ; c'est à Voltaire, à cet homme qui préférait la Prusse à la France, qui avait voué à la religion de son pays et de ses pères une haine, qui était enfin l'incarnation vulgaire, cynique de tous les vices.

Il faudrait avoir complètement oublié l'histoire du parti radical, en France, pour être encore étonné aujourd'hui d'une pareille préférence.

Nous ne savons trop pourquoi après avoir lu dans leurs annalles le récit de l'apothéose de Marat, les Français, » les Welches » pourraient être surpris actuellement de voir célébrer l'apothéose de Voltaire.

Voltaire a odieusement insulté, il est vrai, l'immortelle héroïne du patriotisme ; Voltaire a, comme le dit un de nos confrères, « jeté l'outrage mêlé de venin et de boue à l'amazone magnanime et inspirée qui a chassé les conquérants anglo-normands et reconstitué le royaume de France. »

Mais pour ceux qui, dans tout le pays, organisent aujourd'hui les « fêtes du centenaire » il suffit, sans qu'ils y regardent de plus près, il suffit que Voltaire ait été un pionnier de la Révolution.

Qu'ils fêtent Voltaire !

Qu'ils s'inclinent devant « le fétiche ».

Que la « libre pensée » se soumette une fois de plus à une croyance vulgaire, à une adoration bouffonne !

L'homme ne se passe pas d'un culte.

En 1793, les révolutionnaires s'inclinaient devant la « Déesse-Raison. »

En 1878, les révolutionnaires se mettent aux genoux de Voltaire !

L'histoire dira plus tard pendant combien d'années il aura été donné à Arouet de Voltaire de présider aux destinées de la troisième République.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 18 mai.

Il s'accrédite que M. de Marcère dispute à l'honorable garde des sceaux l'honneur de répondre mardi à Mgr Dupanloup. Les gauches de la Chambre basse désirent vivement que cette revendication du ministre de l'intérieur soit couronnée de succès.

Il paraît que M. Gambetta n'a pas fait absolument, à la commission du budget, le discours qu'il aurait voulu. M. Gambetta avait son idée en briguant la présidence : il voulait annoncer avec fracas des dégrèvements d'impôts, espérait les faire proposer par la commission et se créer ainsi une nouvelle popularité. Malheureusement, beaucoup de ses collègues sont, en matière financière, moins optimistes que lui; ils partagent les idées de M. L. Say qui entrevoit des déceptions budgétaires pouvant compenser les plus-values et conseille fortement de ne pas escompter ces dernières par des promesses prématurées; c'est pourquoi M. Gambetta a dû mettre une soudure à son éloquence et se borner à des déclaration vagues qui se résument à peu près à ceci : on proposera les dégrèvements qui seront reconnus possibles. Cela n'engage à rien et ne compromet guère le président de la commission du budget.

On dit que l'administration va faire procéder à une constatation exacte et minutieuse de toutes les quantités de matières explosibles qui peuvent avoir été emmagasinées dans l'intérieur de Paris, par certaines industries spéciales : picrates, fulminates, dynamite, poudre de mine ou de tir, etc.

Est-il bien certain qu'en poussant un peu son enquête, l'administration ne découvrirait pas certains dépôts que ne justifie aucun besoin industriel ? Autrement dit, les propos qui circulaient parmi les adversaires du gouvernement, au mois de décembre dernier, sur de mystérieux approvisionnements de munitions et d'engins destructifs, étaient-ils de simples paroles en l'air ?

Les invalidations prononcées jusqu'ici par la Chambre des députés s'élèvent au nombre de 53.

Il reste 26 élections de députés de la droite à vérifier. Neuf sont à l'ordre du jour. Les rapports sur huit autres élections ne sont pas encore déposés. Enfin la Chambre a ajourné la discussion de neuf élections après le dépôt des rapports de la commission d'enquête.

Les neuf élections dont les rapports se trouvent à l'ordre du jour sont celles de MM. Baragnon, le comte de Mun, Vitalis, de Frunières, Vinay, Dutreil, le prince de Lucinge, de Saint Paul et Dubois, de la Seine-Inférieure.

Les huit élections dont les rapports n'ont pas été déposés jusqu'à ce jour sont celles de MM. Abbatucci, Darras, le baron de Bourgoing, Darnaudat, d'Espeuilles, Haussmann, Alfred Leroux et Malatre.

Enfin, les neuf vérifications de pouvoirs ajournées par la Chambre concernent les élections de MM. de Fourtou, le baron Reille, de la Rochejaquelein, Jolibois, Jérôme David, du Douët, Paul de Cassagnac, Gavini et le duc Decazes.

En plus de ces 26 élections de députés de la droite à discuter, il reste plusieurs vérifications de pouvoirs concernant des députés républicains.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

« Nous ne pouvons nous empêcher de signaler les tristes symptômes d'égarement et de corruption populaires dont l'attentat de Berlin n'est malheureusement pas un exemple isolé. Les causes du mal sont multiples ; elles se lient intimement aux brusques bouleversements qui se sont opérés depuis quelques années, dans toutes les sphères de la vie publique, dans les institutions intérieures des nations comme dans la politique internationale. On dirait que la loi moderne qui déclare tout citoyen apte d'arriver à tout, produit chez les esprits faibles cette outrecuidance, cause première des appétits désordonnés, et aboutissant en dernier lieu aux crimes contre hommes ou choses considérés comme obstacles.

» Le trouble est grand partout ; la notion de liberté, de justice, de droit semblent singulièrement effacées. De là cette perturbation, des rapports internationaux, qui, à son tour, produit l'instabilité et l'anarchie dans l'organisation intérieure des Etats.

« La distinction subtile n'est pas affaire des masses ; elles confondent institution et porteur du pouvoir, religion et prêtres, force et violence : le citoyen qui viole la loi ne leur paraît pas plus répréhensible que le gouvernement qui rompt un traité international, et la prétention d'un gouvernement de régenter tel peuple voisin leur sert de justification de leur penchant à s'opprimer les uns les autres.

» Que ceux qui font les lois règlant la vie intérieure des nations et les traités réglant les rapports de peuple à peuple, s'inspirent de l'esprit de justice que crée le véritable droit : qu'ils fassent de la probité politique une vertu de l'homme d'Etat et du chef de nation; qu'ils fassent descendre de haut en bas cet exemple moralisant, et ils rendront de plus en plus rares ces attentats qui épouvantent d'autant plus que les scélérats qui les ont conçus sont rarement à même d'en mesurer les conséquences pour les destinées des peuples. »

DE SAINT-CHÉRON.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 mai 1878

Présidence de M. J. Grévy.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

La Chambre adopte un projet de loi tendant à autoriser la ville de Rouen à contracter un emprunt de 15 millions.

L'élection de M. Riban Fougère est validée.

M. de Freycinet dépose un projet de reconstruction du pavillon central des Tuileries pour y établir un musée d'art moderne.

M. Leroy, rapporteur, demande l'ajournement de la vérification des pouvoirs de M. de Mun, jusqu'après le rapport de la commission d'enquête.

M. de Mun défend son élection.

L'orateur nie les pouvoirs de la commission d'enquête. (Protestations à gauche.)

Il dit qu'il a l'intention de signaler les agissements de l'administration de Pontivy.

M. de Mun parle de protestations qui lui dénoncent les agissements de l'administration.

M. Leroy objecte que les documents n'ont pas été communiqués au bureau.

M. de Mun explique pourquoi il reproche à son concurrent d'avoir été candidat officiel et candidat de Gambetta.

Il dit que ce nom rappelle l'époque dictatoriale et éveille en Bretagne l'anxiété, (Vives protestations à gauche. — Cris : Vous n'êtes pas Français !)

M. Jules Grévy reproche à l'orateur d'attaquer violemment un collègue absent.

Il invite M. de Mun à rentrer dans le sujet.

M. de Mun dit qu'il croyait que M. Gambetta appartenait à l'histoire.

L'orateur reproche aux républicains de déclarer la guerre au catholicisme.

M. de Mun conclut en conviant les membres de la majorité à faire une enquête, si ce doit être un pas de plus vers la ruine. (Applaudissements à droite.)

M. Laisant demande l'invalidation de l'élection de M. de Mun.

L'ajournement de l'élection jusqu'à la présentation du rapport de la commission d'enquête est mis au voix et adopté.

La séance est levée à 5 h. 1/4.

Le Centenaire de Voltaire

Dans la seconde des lettres qu'il a adressées au conseil municipal de Paris, Mgr l'évêque d'Orléans a eu l'heureuse idée de nous montrer Voltaire et Rousseau jugés l'un par l'autre. On verra ensuite dans la quatrième lettre ce que Voltaire pensait du peuple.

(SUITE)

« Voilà donc ceux qui sont pour Voltaire, le peuple, le sot peuple, la populace, la canaille, et dont il dit qu'ils resteront toujours canaille. Et il ajoute : « *Je ne veux de cette canaille, ni pour partisans ni pour adversaires.* »

C'est tout simple : ceux pour qui on professe un tel mépris, et qu'on couvre de telles injures, quel souci peut-on en avoir ? On ne peut que leur souhaiter *du foin, un joug* et des coups *d'aiguillon*.

Vous, Messieurs, cette « POPULACE, *qui n'a que ses bras pour vivre* » vous prétendez la respecter et l'aimer, vous vous vantez de la servir, vous voulez même la moraliser et l'instruire. Voltaire, lui, ne le voulait pas : vous venez de le voir, il n'en a cure ; *il ne s'en mêle pas.*

Que dis-je ? il ne s'en mêle pas ! il s'en mêle ; il prêche ses amis en faveur de cette populace, et que demande-t-il pour elle ? L'ignorance.

Oui, Voltaire a une théorie, Messieurs, et dont vous ne pouvez pas ne pas rougir. Cette abominable théorie consiste à dire que le *peuple*, ou la *canaille*, puisque pour Voltaire c'est tout un, non seulement il ne faut pas s'en occuper, mais encore qu'on doit systématiquement le maintenir dans l'ignorance. LA RAISON NI L'INSTRUCTION, selon Voltaire, NE SONT PAS FAITES POUR LE PEUPLE...

« Il est à propos que le peuple soit *guidé* ET NON PAS QU'IL SOIT INSTRUIT : IL N'EST PAS DIGNE DE L'ÊTRE (37). »

Vous vous indignez, Messieurs, vous ne connaissez personne aujourd'hui qui osât professer un si monstrueux système. Eh bien ! Messieurs, je le répète, cette théorie, ce système, Voltaire l'a professé avec un cynisme aussi odieux que la théorie elle-même. Jugez-en, par une suite de textes :

« A l'égard de la CANAILLE, je ne m'en mêle pas : elle restera toujours LA CANAILLE. »

« *Nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple*, que vous croyez digne d'être instruit. »

Ainsi donc, Messieurs, si vous croyez, vous, le peuple digne d'être instruit, Voltaire vous répond qu'il ne s'entend pas avec vous. Continuons :

J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait JAMAIS le temps ni la capacité de s'instruire: ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît *essentiel qu'il y ait des* GUEUX IGNORANTS. Si vous faisiez valoir comme moi une terre et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le *manœuvre* qu'il faut instruire, c'est le *bon bourgeois*..... Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu (38). »

Or, remarquez ceci, Voltaire avait alors 72 ans, Voltaire était au comble de sa fortune et de sa gloire; Voltaire avait plus de cent mille livres de rente ; il s'était fait nommer gentilhomme de la Chambre du Roi, seigneur de Ferney, comte de Tournay; il parlait ici dans l'intimité; il disait sa pensée tout entière. Voilà donc, Messieurs, ce que Voltaire pensait du peuple. C'est une *vile multitude*, une sotte *populace*, une *canaille*, qu'il oppose sans cesse aux *honnêtes gens* et de laquelle il ne se sourit pas. Surtout, il ne veut pas qu'on prenne jamais la peine de l'instruire :

Et cette théorie de l'abrutissement du peuple n'est pas accidentelle chez Voltaire: non, elle est ESSENTIELLE. Le mot est de lui, Messieurs : « Il est ESSENTIEL, dit-il, qu'il y ait des GUEUX IGNORANTS. » Vous avez bien lu : ESSENTIEL !

Selon lui, non-seulement le peuple ne peut pas, mais ne doit pas être instruit. « Ce n'est pas le *manœuvre* qu'il faut instruire, écrit-il ; c'est le *bon bourgeois*. » Est-ce formel ? La prenez-vous bien ici encore sur le fait, cette théorie de Voltaire, cette division de la société en deux castes, le *bon bourgeois* d'un côté et le *manœuvre* de l'autre ; les honnêtes gens et la *canaille* ; aux uns la raison, l'instruction, aux autres l'ignorance. Les uns faits pour dominer ; les autres condamnés à un abrutissement éternel.

Et si Voltaire méprise et outrage à ce degré le peuple, s'il ne veut pas qu'on l'instruise, s'il le déclare incapable et indigne d'être instruit, il a dit pourquoi : et c'est sur ce point surtout que j'appelle vos réflexions, car c'est là que vous saisirez sa philosophie sociale : il méprise le peuple, il refuse de l'éclairer, il le déclare incapable et indigne d'instruction : pourquoi ? parce qu'il le veut esclave, parce que, selon lui, le peuple n'est fait que pour sentir l'AIGUILLON, manger DU FOIN et porter le JOUG. C'est pour qu'il soit *mené*, qu'il doit rester *ignorant* : « Il est à propos que le peuple soit *guidé*, et non pas qu'il soit instruit. » Que dit-il, *à-propos ? Essentiel*, il vous l'a déclaré : « Il est *essentiel* qu'il y ait des gueux *ignorants* . . . » Attendez, et lisez jusqu'au bout, Messieurs : « Si vous faisiez valoir, comme moi, une terre, si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis (39). » Voltaire était seigneur de Fernay: il avait des vassaux, quand il écrivait cela à Damilaville.

Et ne vous étonnez pas de tout cela, Messieurs ; cela était logique, chez Voltaire. Vous êtes, vous, partisan de l'égalité ; mais Voltaire était un ennemi déclaré de l'égalité. Ces idées d'égalité, il les traitait de chimères, et il bafouait l'égalité comme il bafouait le peuple :

« *Le système d'égalité*, écrivait-il au maréchal de Richelieu *m'a toujours paru l'*ORGUEIL D'UN FOU (40). » Et encore : « Je ne connais guère que Jean-Jacques Rousseau à qui on puisse reprocher ces idées d'égalité et d'indépendance, et *toutes ces chimères qui ne sont que ridicules* (41).

Ainsi pense de l'*égalité*, ainsi bafoue l'égalité. Voltaire, seigneur de Ferney. Car c'est à cela qu'il aboutit : puissamment riche, il a une terre, où il mène joyeuse vie ; et vous allez chercher, Messieurs, le démocrate dans le grand seigneur de Ferney ! Ne sentez-vous pas l'ironie, et l'insulte au public qui éclate malgré vous dans ce que vous faites ? Il est seigneur, vous dis-je ; seigneur féodal ; il a des vassaux, un *pilori*, et il s'en vante : « *On me reproche d'être comte de Ferney. Que ces Jean-f... là viennent donc dans la terre de Ferney : je le ferai mettre au pilori* (42). »

Avais-je raison, Messieurs, quand je vous disais que Voltaire est le contraire d'un démocrate ?

Mais tout ce que j'ai été forcé de vous faire lire ici, n'est-ce pas le démenti le plus flagrant de vos principes ? Si, aujourd'hui, un écrivain insultait à ce degré le peuple, bafouait ainsi l'égalité, rangeait l'homme qui n'a que ses bras pour vivre, parmi la *canaille*, et cela pour JAMAIS : le déclarait *incapable* et *indigne* d'être éclairé, et cela afin de lui faire porter éternellement le *joug*, et sentir l'aiguillon ; Messieurs, y surait-il dans vos âmes assez d'indignation pour le flétrir ? Eh bien ! Voltaire a dit cela, tout cela, et bien d'autres choses encore ; et non pas, veuillez le remarquer, pour obéir à une nécessité ou se soustraire à une persécution, mais de l'abondance de son cœur, et parce que telle était bien sa pensée et son plus intime sentiment : « C'est ainsi, dit M. Louis Blanc, que dans la liberté, que dans la vérité des épanchements intimes, Voltaire traitait les artisans, le peuple. »

Et ce contempteur, ce cruel insulteur du peuple, vous voudriez traîner le peuple à ses pieds ! Est-ce possible ?

Mais si vous faisiez cela, si vous vouliez cela, vous feriez descendre le peuple aussi bas que le voulait Voltaire, et vous descendriez plus bas vous-mêmes.

Et l'on serait en droit de vous demander si la fête que vous voulez organiser est autre chose que la plus sanglante injure à l'adresse du peuple dont vous êtes les élus.

(37) A. Damilaville, 19 mars 1766.
(38) A Damilaville, 1er avril 1766.
(39) A Damilaville, 1er avril 1766.
(40) 11 juillet 1767.
(41) Au même, 13 février 1771. — Voir encore : *Essai sur les Mœurs*, c. LXVII, et *Dictionnaire Philos.*, art. ÉGALITÉ.
(42) A Thibeauville, 20 mai 1760.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le rôle des assises concernant l'importante et émouvante session qui doit s'ouvrir lundi 20 mai, à Douai, n'est pas encore complètement arrêté.

Nous devons nous borner à publier les renseignements partiels que nous avons pu recueillir à cet égard.

20 mai. — Alfred-Louis Gallafent, coups à ascendants. — Désiré-Joseph Motte, attentat à la pudeur. — Firmin Alphonse Devisch, attentat à la pudeur.

21 mai. — Pierre Bernard Wulfranck, vol qualifié. — Pierre François Joseph Wanaverbecq, attentat à

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 20 Mai 1878.

— 89 —

LA

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

LXXXXVII

(SUITE)

Elle n'eut donc garde de se laisser prendre à ces feintes caresses, et elle ne livra point le secret de son âme à celles qui n'auraient voulu peut-être le surprendre que pour le trahir. Pareille à l'oiseau captif depuis peu de temps, que l'on renferme dans sa prison nouvelle, avec d'autres captifs, depuis longtemps déjà accoutumés à l'esclavage, qui ne veut point tout d'abord prendre part à leur joyeux ébats, et mêler ses chants à leur ramage, mais qui va se percher, solitaire et triste, dans le coin le plus reculé de sa cage, après avoir répondu avec une réserve froide, mais pourtant sans morgue et sans hauteur, aux premiers compliments, Rahel alla s'asseoir à un bout du divan, en attendant qu'il plût à quelqu'un de lui dire ce qu'elle devait faire.

Il parait que, pour le moment, on devait lui demander peu de chose, car on ne songea point à donner un emploi à ses heures inoccupées, et sa journée tout entière fut condamnée à la plus déplorable oisiveté. Elle put connaître alors, dans sa vérité amère, ce que devient pour la femme d'Orient privée des bienfaits du Christianisme, la seule religion qui ait véritablement affranchi la femme, cette vie énervante et amollissante du harem, qui avilit jusqu'aux dégradations suprêmes, celle que Dieu avait faite pour être la compagne de l'homme, et son égale, puisqu'il lui avait donné comme à l'homme une âme créé à son image. Cette âme, le harem voudrait la supprimer, et, ne le pouvant pas, il s'efforce du moins de la corrompre, pour n'avoir plus à craindre ses réveils, ni à redouter ses résistances !

Si Rahel n'avait point fait, sous la direction de la femme aimante et dévouée qui avait été pour elle comme une seconde mère devant Dieu, une suffisante provision de forces et de principes religieux et moraux, elle eût certainement cédé à cette influence délétère, à laquelle tant d'autres, hélas ! peuvent reprocher leurs misérables chutes. Grâces à cette éducation, que si peu de femmes de sa race ont reçue, mais dont elle sentait tout le prix, et à laquelle maintenant elle s'attachait davantage encore, Rahel se préparait à la lutte, dont tout lui disait que l'heure allait venir. Madame Imérieff, avec une prévision de l'avenir qui prouvait chez elle non-seulement la haute intelligence dont elle était douée, mais une sorte de divination des dangers auxquels sa pupille serait exposée un jour, lui avait particulièrement recommandé de fuir l'oisiveté, et de ne laisser jamais inoccupés ni son esprit ni sa main.

Rahel eût bien voulu lui obéir; mais c'était là que les difficultés commençaient. Comment occuper son esprit, quand on n'a pas un livre à sa disposition, et d'ailleurs Rahel, eût pu en trouver dans la maison du pacha deux fois autant que le khalife Omar en fit brûler quand il prit Alexandrie, elle n'aurait pas pu s'en servir puisqu'elle ne connaissait même pas ses lettres ! Quant aux ressources intellectuelles qu'elle eût pu trouver chez ses compagnes, il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir qu'elles étaient réduites à leur plus simple expression. Occuper ses mains ne lui semblait pas moins difficile. Il en est des fleurs du harem comme de ces lis des champs dont parle l'Ecriture qui n'ont jamais ni semé, ni filé, ni tissé, et qui n'en sont pas moins vêtus d'une robe plus éclatante que Salomon dans toute sa gloire. Elles sont paresseuses avec délices, et périssent d'ennui plutôt que de demander au travail de les aider à trouver les heures moins vides et les journées moins longues. Le travail pour elles est une marque de déchéance, et la preuve fatale qu'elles ne sont plus assez belles pour que l'homme prenne soin d'elles à cause de leur seule beauté.

Stella avait su donner d'autres idées à sa docile élève : elle lui avait appris que le travail est la loi même de l'humanité, et que les plus grands et les plus riches doivent s'y soumettre comme les plus humbles, les plus pauvres et les plus petits. La Circassienne n'eût donc pas demandé mieux que de travailler — mais que faire ? Dans les conditions d'existence où elle se trouvait alors, elle ne pouvait s'occuper de ces soins du ménage, qui suffisent parfois à l'activité de nos femmes d'Europe. Le harem n'est pas un ménage : il est, au contraire, la négation absolue du ménage, et ses tristes habitantes n'ont, en quelque sorte, qu'à laisser couler leur vie, toujours unie et facile, toujours exempte de soucis. Quant à ces ouvrages, aussi délicats qu'ils sont inutiles, auxquels chez nous excellent les femmes d'un certain monde, Rahel ne les connaissait même pas.

L'indolence orientale ne sent pas le besoin de se créer de telles ressources. C'est ainsi qu'en dépit de sa bonne volonté, la jeune fille se vit condamnée à ne rien faire, quand le travail eût été pour elle le plus efficace des secours, et la plus féconde des consolations.

LXXXXIX

Cependant les regards hostiles et jaloux qui épiaient la nouvelle venue n'avaient encore rien découvert qui pût faire supporter sa faveur déclarée. Chose étrange chez un Turc, pourtant vraie chez le pacha, il avait tenu, en rentrant dans son gouvernement, à mettre au net son arriéré d'affaires. On l'avait donc fort peu vu du harem. Les anciennes esclaves se résignaient assez bien à cette négligence du vieux maître.

Mais elles s'étonnaient de l'espèce d'oubli dont la nouvelle venue était l'objet de sa part. Elles ne comprenaient point une négligence qui n'était certes pas dans dans ses habitudes. Elles oubliaient qu'Edem était maintenant d'un âge où, pour peu qu'il soit doué d'un grain de bon sens, l'homme ne se fait plus d'illusion sur les sentiments qu'il peut inspirer aux femmes, et si son séjour en Europe ne lui avait point donné de très hautes idées de moralité, il l'avait du moins détourné de l'emploi des moyens violents, que l'Orient n'a pas encore assez complètement répudiés, et qui sont tout à la fois la honte de ceux qui s'en servent, et le désespoir de celles qui les subissent. Il aimait mieux laisser faire le temps, et tâcher de la gagner à lui par des attentions et des égards, sans oublier les présents qui ont tant d'empire sur certaines âmes. Mais, pour la première fois de sa vie, il se trouvait en présence d'une nature indépendante, profondément rebelle au joug, et qui trouvait dans ses principes religieux une force de résistance que, dans un pays où l'on élève les femmes en vue de la triste destinée qu'il voulait faire partager à Rahel, il n'avait encore rencontrée chez personne.

Disons-le, cependant, malgré la patience à laquelle il s'était résigné d'assez bonne grâce, Edem finit par trouver qu'on le faisait attendre bien longtemps, et il vint un moment où il se demanda si on ne le condamnait point à jouer un rôle de dupe, en le contraignant à prier sans être exaucé, lui à qui tous reconnaissaient le droit de commander.

Alassg, qui dirigeait l'intérieur de la maison, et qui regardait comme une de ses attributions le soin de lui faire des rapports secrets sur les femmes confiées à sa garde, ne lui adressait point de communications qui fussent de nature à le rassurer beaucoup. Elle ne lui dissimula point que chaque fois qu'elle avait eu l'occasion de prononcer son nom — et cette occasion, elle savait la faire naître assez souvent — Rahel ne lui témoignait qu'une froide indifférence, accompagnée souvent de terreur.

En entendant ces mots, le pacha fronça ses sourcils noirs, et un éclair jaillit de ses yeux sombres.

— Si elle ne m'aime point, il n'est pas fâcheux qu'elle me craigne ! fit-il d'une voix qui ne promettait rien de bon.

Est-ce qu'un sage n'a pas dit que la crainte était le commencement de la sagesse ?

— Il a dû le dire, en effet, répliqua l'intendante, qu'il n'eût peut-être pas fallu charger de vérifier la citation, mais qui avait pour principe de n'être jamais d'un autre avis que son maître.

(*A suivre.*)